



MANCA

SUCIALISIMU DEMUCRATICU E AUTOGESTIUNARIU

www.a-manca.org

- MOTION : TERRITORIALES 2010 -

L'INSTITUTION TERRITORIAL ET SON POUVOIR POLITIQUE

Un outil perfectible et quelques acquis démocratiques

L'assemblée de Corse, de par ses différentes prérogatives issues des différents statuts, permet au minimum d'encadrer les directives européennes, notamment au niveau des cahiers des charges concernant les appels d'offres sur les missions de services publics. Le pouvoir territorial, aussi limité soit-il, permet donc de modérer techniquement les effets des politiques libérales européennes.

Dans des domaines stratégiques (Transport, Eau, Environnement, etc...) les offices peuvent être utilisés autrement que comme de simples outils clientélistes, ils peuvent servir à l'application d'une autre politique d'aménagement du territoire en associant les chambres d'agriculture, les chambres des métiers et les chambres de commerce et d'industrie.

Le pouvoir fiscal régional (levée de taxes spécifiques) peut être repensé et renforcé de façon à lui conférer un caractère plus équitable (taxer le capital) et structurant (destinations des fonds), sous le contrôle démocratique des contribuables.

Le transfert des compétences vers les régions, imposé par l'Europe, suppose une réflexion à court terme sur le maintien des services publics et de la fonction publique sous la tutelle du pouvoir territorial.

Toutes ces problématiques démontrent que les militants anti-capitalistes corses ne peuvent faire l'impasse sur la question du pouvoir exécutif régional actuel, car c'est le premier niveau de réponse à mettre en œuvre dans le cadre d'un plan d'urgence démocratique, culturel, économique et social.

La tutelle de l'état français et ses blocages juridico/administratifs induits

Quelques soient les grands dossiers dont s'emparerait une majorité régionale intégrant des revendications transitoires, elle se heurterait à un obstacle politique inhérent à la situation coloniale, la tutelle politico-administrative de l'Etat Français. Cette tutelle s'exerce directement à travers les orientations gouvernementales et à travers l'autorité de tutelle directe, le Service Générale des Affaires Corses.

Les contrats de plan Etat-Régions et autres programmes d'investissements exceptionnels (PDR, PEI) sont orientés en fonctions de choix imposés par la tutelle et non en fonctions de nos intérêts collectifs et encore moins en fonctions des intérêts du monde du travail.

Malgré les possibilités offertes par les différents programmes européens, la signature de l'État français est souvent déterminante dans le blocage institutionnel d'autres axes de développement et partenariat possibles en Méditerranée.

Un des carcans les plus caricaturaux et symbolique est le blocage imposée par la rigidité de l'État français quant au statut et au devenir de notre culture et de notre langue.

Plus nos axes de développement alternatifs seront pertinents, perçus par le peuple corse comme pouvant avoir une traduction immédiate, plus les blocages imposés par la tutelle française seront identifiés par les travailleurs qui s'empareront alors avec beaucoup plus de facilité de la question démocratique du droit à l'autodétermination.

PROGRAMME DE TRANSITION DEMOCRATIQUE ET PLAN D'URGENCE SOCIALE

Un véritable pouvoir politique passe par l'obtention d'un pouvoir législatif

Les travailleurs comprendront donc assez vite que pour mettre en œuvre un programme de mesures en réponse à la crise du capitalisme et pour définir un projet de société à court terme alternatif au PADDUC libéral, il faudra accroître le pouvoir territorial.

Dans les faits cette nouvelle évolution institutionnelle rejoint un combat porté depuis des années par le mouvement national, à savoir le combat démocratique pour l'obtention d'un pouvoir législatif. Les circonstances historiques liées à la crise du capitalisme pourraient donc permettre d'inscrire le mouvement social en Corse dans le processus de lutte pour le droit à l'autodétermination. Plus l'assemblée de Corse, sera débarrassée des tutelles, plus les choix démocratiques et spécifiques du peuple corse pourront avoir une traduction sociale.

La période est donc propice à une complémentarité plus évidente pour les militants entre les tâches socialistes et les tâches démocratique y compris en travail d'explication.

Un plan d'urgence démocratique et social dans un contexte de crise

Des axes programmatiques ont déjà été définis et votés lors de l'Assemblée Générale extraordinaire d'avril 2008, à savoir :

- Pour combattre les mécanismes d'exploitation
- Pour les droits démocratiques politiques et culturels du peuple corse
- Pour la défense des services publics socialement utiles, du patrimoine collectif et de notre cadre de vie
- Pour une économie où la production et les services seront à parité
- Pour une assemblée des peuples de la méditerranée
- Pour une répartition justes des richesses
- Pour une communauté de destin active
- Contre les courants racistes, fascistes, sexistes
- Pour la défense des terrains agricoles , de l'eau et de l'énergie, biens collectifs.
- Pour des solidarités internationales avec les peuples en lutte.
- Pour battre les clans à l'assemblée et remettre la question sociale et celle de la terre au centre de l'action politique

Ces axes devront déboucher sur l'écriture d'un programme qui servira de base pour une campagne électorale spécifique ou de socle pour des négociations dans un cadre d'une liste unitaire.

Le programme devra également s'inspirer des revendications générales que nous pourrons reprendre à notre compte et définies par nos camarades du NPA dans la perspective plus proche des élections européennes.

Les positions exprimées au nom d'A Manca/NPA lors des élections européennes de 2009 devront trouver une suite cohérente et logique dans le cadre des élections territoriales de 2010.

STRATEGIE ELECTORALE

Pertinence de la constitution d'une liste Anti-capitaliste Manca / NPA

Nous avons tout intérêt à constituer au plus tôt une liste anti-capitaliste « 100% Manca » en vue des prochaines élections territoriales, et ce pour plusieurs raisons :

- Démontrer que le courant anti-capitaliste en Corse est une réalité incontournable qui peut avoir une traduction militante et électorale, et affirmer ainsi à nouveau notre indépendance organisationnelle.
- Être parfaitement identifié par rapport à la dynamique anti-capitaliste, y compris sur le terrain électorale
- Renforcer un rapport de force politique dans le cadre de négociations s'inscrivant au sein de fronts démocratiques larges et être en mesure de continuer à présenter une alternative, y compris sur le terrain électorale.

Conditions nécessaires pour une présence éventuelle d'A Manca / NPA au sein d'une plate-forme d'unité nationale.

A Manca n'a jamais fait preuve de sectarisme par le passé, en appelant en 1999 et en 2004 à la constitution de listes patriotiques unitaires sur des bases claires. Cette constance d'une démarche d'ouverture dans les débats préélectorales a été maintenue, quelque fut le prix politique à payer. Les bilans politiques sur l'échec d'une réelle démarche d'Union en 2003 ont été tirés, A Manca ne pouvant cautionner une ligne majoritaire d'inspiration sociale libérale, au mieux.

Pour autant, les démarches « Inseme » présentées lors des élections municipales de 2008 ont introduits de nouveaux éléments d'appréciations. Il existe de fait de notre part un investissement dans un espace démocratique « Inseme pè a Corsica », se positionnant déjà sur une présence aux élections territoriales. Dans cette démarche une majorité de participants n'est encartée nulle part, la démarche « Inseme pà Aiacciu » a défendu par ailleurs des positions que nous avons parfaitement assumé (défense des services publics, marché des producteurs). Les sensibilités différentes existent au sein de ces démarches et les débats restent ouverts.

A Manca a donc un rôle important à jouer dans les débats interne, en terme de logique de projet de société, mais également en terme de négociation préélectorale. A Manca doit définir dès à présent les conditions politiques à partir desquelles un compromis politique est acceptable. Ces conditions sont de forme et de fond. Elle devront être soumise au contrôle démocratique des élus et à la définition d'une ligne d'inspiration réellement social-démocrate ou du moins intégrant des axes programmatiques économiques et sociaux que nous pourrions assumer :

- La défense des services publics
- La défense des espaces naturels collectifs
- La défense des terres agricoles et la promotion de marchés de producteurs
- La promotion de nouveaux droits sociaux (Logement, Salaires, Fiscalité)
- Le renforcement des secteurs productifs
- La mise en place de nouveaux échanges économiques en Méditerranée
- etc...